

**ESPRIT GÉNÉRAL**

Le préambule du programme officiel d'AEHSC (BO du 20 juillet 1995) rappelle que l'enseignement "a pour objet l'étude des principaux phénomènes économiques et sociaux aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles". Cette matière "se situant principalement dans la continuité des enseignements de la série économique et sociale du baccalauréat général" est caractérisée par l'interdisciplinarité entre l'analyse historique, économique et sociale. Elle se démarque donc de l'enseignement universitaire spécialisé. L'épreuve du concours exige une démarche synthétique de la part des candidats et les amène à confronter l'analyse économique et sociale aux données historiques de ces deux derniers siècles.

L'AEHSC a pour objectif de donner aux étudiants des instruments d'analyse et des clés de compréhension du monde contemporain afin qu'ils soient capables de proposer une réflexion autonome à propos de phénomènes complexes. Ils sont donc invités à s'affirmer par le choix de leurs références et de leurs arguments ainsi que par la fermeté de leurs conclusions personnelles. Jamais la correction des copies ne sanctionne les opinions exprimées.

Cette épreuve, abordable mais sélective, doit permettre de mettre en valeur la maturité intellectuelle nécessaire pour suivre avec profit l'enseignement dispensé dans les ESC de la banque d'épreuves Ecrimage.

**Forme de l'épreuve**

Le candidat traite l'un des deux sujets proposés sous forme de dissertation. Les sujets peuvent couvrir en totalité ou en partie le champ historique du programme, voire se limiter à une période récente. Ils ne correspondent jamais à une question de cours et offrent toujours la possibilité de développer une "réflexion autonome". La dissertation consiste à démontrer deux (ou trois) idées directrices par des arguments reposant sur des références théoriques et des exemples historiques précis et diversifiés.

**Evaluation**

L'évaluation des devoirs tient compte de la présentation matérielle (lisibilité de l'écriture, clarté de la mise en page), de la correction orthographique et de la maîtrise de la langue (vocabulaire, syntaxe, style).

Elle repose surtout sur une claire définition des concepts, des "mots clés" et sur la rigueur de la formulation de la problématique et de l'argumentation. Le choix judicieux des références théoriques et des exemples historiques est valorisé.

**ÉPREUVE 2008****Durée : 4 heures***Aucun document n'est autorisé. Le candidat traitera l'un des deux sujets suivants.***SUJET 1**

**Quel rôle les institutions doivent-elles jouer dans le développement économique des pays ?**

**SUJET 2**

**Concurrence monétaire et compétitivité des nations.**

**RAPPORT**

Les étudiants et les professeurs ont trouvé les sujets difficiles, exigeant réflexion et analyse. Ils sont conformes au programme de l'épreuve, mais font appel à de nombreux chapitres du programme des deux années. La formulation des sujets a pu décontenancer certains étudiants, mais cela n'a pas empêché d'autres candidats de produire des copies remarquables. Ils sont apparus aux yeux des correcteurs suffisamment discriminants pour distinguer les candidats.

Le choix des candidats a conduit à une répartition un peu déséquilibrée car le premier sujet a été sélectionné par 66 % d'entre eux et donc le second par 34 %. La moyenne générale des deux sujets s'élève à 10,04 et l'écart-type s'établit à 3,78. Les notes s'échelonnent de 1 à 20. 20 % des candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 14/20, alors que 17 % n'ont pas atteint 7/20.

**APPRECIATIONS GÉNÉRALES DES CORRECTEURS**

Les correcteurs ont observé qu'il y avait très peu de copies catastrophiques ou sans aucun contenu. Dans l'ensemble, les règles de la dissertation sont respectées (définition des termes, analyse du sujet, construction, présentation). Presque toutes les copies sont clairement construites et formalisées. En revanche, l'absence de vraie problématique est pénalisante.

Cette année, les sujets nécessitaient à la fois des qualités d'analyse mais aussi de synthèse. Ils n'étaient pas faciles car ils portaient sur plusieurs parties du cours de première et de seconde année. L'identification des problèmes posés était décisive. Il

fallait mobiliser des connaissances utiles au sujet dans de larges champs d'études. Les correcteurs ont été particulièrement sensibles à la définition des termes principaux des deux sujets.

Il convenait ensuite d'intégrer ces connaissances dans l'argumentation en centrant le développement sur l'articulation des concepts afin d'éviter une approche descriptive ou narrative.

Selon certains correcteurs, le niveau des connaissances des candidats semble se renforcer. Cependant pour d'autres, l'analyse (en particulier théorique) reste trop souvent approximative voire superficielle.

Il faut rappeler qu'il ne sert à rien de multiplier les références à des ouvrages et à des auteurs ou citer des dates innombrables s'il n'y a pas de véritable réponse à la question posée et sans s'intégrer à un argumentaire cohérent.

Eviter de citer un auteur ou un homme politique dont on ne souvient plus précisément du patronyme ou dont on se remémore les arguments théoriques de manière confuse. Les erreurs dans la chronologie, les dates fantaisistes sont toujours pénalisées.

Les défaillances de l'orthographe sont, cette année encore, déplorées par les correcteurs. La relecture attentive des copies est indispensable avant la fin de l'épreuve.

Le caractère sélectif et discriminant des deux sujets a été reconnu par la plupart des correcteurs. La formulation des sujets incitait à la réflexion et évitait la reproduction d'un "plan-type".

### APPRECIATIONS DES CORRECTEURS CONCERNANT LE SUJET 1

Une des difficultés du sujet résidait dans la définition du terme "institution". Le caractère polysémique de la notion d'institution étant le plus souvent inconnu, le débat se limitait à l'analyse de la nécessité et des limites de l'intervention de l'Etat et des institutions internationales. Curieusement, la notion de développement a posé problème car elle a été souvent confondue avec celle de croissance économique, alors que les enseignants distinguent soigneusement ces deux notions au cours des deux ans de prépa.

Les bonnes copies ont pu choisir des plans variés (historique ou théorique). Elles ont souligné le rôle des institutions dans le décollage tant pour les pays du Nord que pour les pays en développement et une évolution des combinaisons institutionnelles spécifique à chaque pays. Les plans théoriques ont souligné que l'école classique anglaise a mis l'accent sur le rôle des institutions favorisant l'initiative individuelle en l'illustrant par des exemples variés. La référence aux économistes institutionnalistes a été valorisée car ils soulignent largement l'importance des institutions dans l'évolution du capitalisme. La notion d'institution reste interprétée différemment selon les courants théoriques (différence entre institutionnalisme / néo institutionnalisme) à travers un cadre favorable à l'élargissement des marchés (construction régionale) aux transferts de technologie, à la diffusion de l'innovation, à la stabilité monétaire, à la cohésion sociale (quelques copies ont fait référence au coût de l'hétérogénéité qui s'accroît avec l'élargissement des marchés). Les références à la légitimité des

politiques de développement, à la planification, à l'attractivité des territoires ont été pertinentes.

Les copies les plus faibles n'ont proposé aucune définition ou illustrations de la contribution des institutions. Le sujet a été reformulé et orienté vers une opposition marché /Etat sans éclairage sur le cadre dans lequel s'exerce l'action économique par le jeu des acteurs publics et privés. La discussion a pu dériver vers les politiques conjoncturelles (accent sur le multiplicateur, le carré magique) sans tenir vraiment compte du développement. Certains ont fait "un catalogue" des fonctions et rôles de l'Etat.

Une lecture strictement sociologique du sujet s'est révélée trop restreinte même si la référence à la famille, à l'éthique protestante était très pertinente. L'accent mis sur les seules organisations internationales avec une approche purement descriptive ne pouvait éclairer le débat.

D'une manière générale, les candidats ont éprouvé des difficultés à bien cerner le sujet. Le champ historique du sujet n'a pas toujours été perçu. Beaucoup trop de copies se cantonnent à la période très récente et omettent d'intégrer les expériences passées des PDEM ou des PED. Les références aux conditions institutionnelles du développement au XIXe siècle, durant la Révolution Industrielle ont été évidemment appréciées. La réflexion s'est parfois limitée aux PED depuis 1945, mais cela n'a pas été trop fréquent.

### ANALYSE DU SUJET 1 ET BAREME

#### Présentation du sujet

Le sujet est a priori assez classique, mais original. Sa difficulté tient, comme nous l'avons souligné précédemment, à la délimitation du concept d'institution qui est très large et déborde la seule notion d'Etat. Outre les institutions publiques nationales et internationales, les étudiants ont pu intégrer des institutions économiques et sociales relevant du domaine privé. La question porte sur le rôle que doivent y jouer ces institutions créées par la volonté politique, donc exogènes à l'économie : force d'impulsion, d'organisation et de structuration, rôle régulateur ? De manière coercitive, incitative ? Ce débat trouve un écho dans le champ théorique entre théoriciens de la croissance endogène, exogène, entre les tenants de l'intervention publique ou du marché, dans le débat sur les différentes stratégies de développement.

#### Définition de la notion d'institution

Différentes interprétations peuvent être données du terme institution :  
Au départ "les lois qui régissent une cité" : "le rôle majeur du contrat juridique est de fournir un cadre pour la quasi-totalité des types d'organisation et pour la quasi-totalité des types de relation, passagères ou permanentes entre les individus et les groupes" Llewellyn 1931.

L'approche sociologique de E. Durkheim peut aussi être mobilisée : ensemble de

données constantes, régulières et prévisibles, à propos desquelles le sociologue peut énoncer des lois : les règles matrimoniales ou le droit pénal, par exemple. L'institution se reconnaît à son caractère contraignant.

Dans le cadre de l'économie des coûts de transaction, les institutions, selon O. Williamson sont "les firmes, les marchés, les contrats évolutifs". Leur organisation détermine la dynamique économique. Une décision est prise, non parce qu'elle est la plus satisfaisante en termes de résultats attendus, mais parce que la procédure utilisée est considérée comme la meilleure possible.

Les institutions peuvent avoir une dimension nationale ou internationale.

Ainsi de nombreuses entrées étaient possibles et recevables, beaucoup de lectures admises, à condition de rester cohérent ensuite dans la démonstration. Les dissertations où l'étudiant a fait l'effort d'élargir le sens au-delà des seules institutions internationales publiques ont été valorisées.

Il était possible de se placer de différents points de vue en considérant les structures économiques nationales et internationales comme l'économie de marché ou le SMI, ou les institutions et structures sociales comme la famille ou les systèmes de formation et de redistribution. Ce thème recouvre grosso modo la superstructure au sens de l'Ecole de la Régulation et les institutions analysées par la sociologie. Cette définition large requiert un traitement synthétique du sujet très intéressant et a conduit les étudiants à "monter en généralité". Mais la voie était bien plus ardue.

### Notion de développement

Le développement s'accompagne nécessairement d'un changement des techniques de production et d'une transformation des structures politiques, sociales et institutionnelles. C'est un processus qualitatif qui crée plus d'interdépendance entre les secteurs économiques et les catégories sociales.

La définition "classique" de François Perroux pouvait être mobilisée : "combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rend apte à faire croître, cumulativement et durablement, son produit réel global".

Pour ce sujet, il ne s'agit pas de se demander si les institutions doivent jouer un rôle dans le développement - c'est généralement le cas - mais de qualifier ce rôle.

Le cadre spatio-temporel est large : depuis deux siècles, pour les pays en développement et développés.

Plusieurs problématiques sont possibles : Y a-t-il une base institutionnelle à partir de laquelle peut se bâtir le développement ? Quel rôle les institutions doivent-elles jouer aux différentes étapes du développement, de l'émergence à la maturité, pour en assurer la pérennité ? Lors des phases harmonieuses du développement, lors des phases de crise des modes de développement successifs ?

Le développement se construit-il à partir d'institutions nationales ou l'intervention d'institutions extérieures est-elle un élément facilitateur ?

En partant d'une base nationale, les institutions, garantissant le droit de propriété et l'administrant, constituent un fondement sur lequel le capitalisme peut se construire. Le droit des contrats est indissociable de l'économie de marché. A

partir de quelles transformations institutionnelles le take off de W. Rostow peut-il prendre place ?

Il était possible de mentionner des formes institutionnelles qui ont permis la révolution industrielle, par exemple en France, l'abolition des corporations (1791) et la mise en œuvre d'un code civil (code Napoléon 1804) : elles constituent un cadre à partir duquel peuvent s'instaurer des relations marchandes durables. La mise en place d'institutions "démocratiques" facilite le développement, comme le montre A. de Tocqueville (1840) à propos de l'Amérique. L'équilibre entre les trois pouvoirs (exécutif, législatif, judiciaire) garantit l'émergence de règles favorables à un développement équitable.

Le débat est alors : les institutions sont-elles un préalable au développement (thèse des institutionnalistes) ? Ou en sont-elles le produit ? Dans le premier cas leur rôle est structurant et donc indispensable au processus de développement. Dans le second cas, la mise en œuvre du développement est progressive et la transformation des institutions résulte de l'essor d'un secteur "moderne" par rapport à un secteur "traditionnel". Dans ce cas, leur rôle est celui de favoriser la transition d'un mode de développement à un autre. Il peut y avoir conflit entre institutions "modernes" et "archaïques".

Autre débat : les institutions propres au capitalisme occidental et se traduisant par une "consommation de masse" (modèle Nord américain) sont-elles "universelles" ou d'autres formes institutionnelles sont-elles possibles ou désirables ? Le rôle des institutions est-il alors de faciliter l'instauration d'un tel modèle de développement ?

Selon A. Sen, le développement résulte de l'implication croissante des hommes dans le processus productif. Les institutions doivent alors permettre l'essor des "capacités" de ceux-ci. Certaines institutions peuvent jouer ce rôle : ainsi en est-il du microcrédit. L'expérience de la "Grameen bank" créée à l'initiative de Muhammad Yusuf au Bangladesh pouvait illustrer ce point : La banque en prêtant principalement de petites sommes aux femmes pauvres, les solvabilise et autorise une insertion marchande qui leur permet de sortir du cercle vicieux de la pauvreté.

"Doivent" suppose une obligation soit morale dans le sens intégré par le développement durable, soit de résultat c'est-à-dire d'efficacité. On peut donc s'interroger sur la légitimité du rôle des institutions dans le développement. Autrement dit, quels sont les modes de développement les plus efficaces, les plus respectueux ? Selon Williamson, il convient de sélectionner les institutions les plus adéquates pour faciliter le développement de l'économie, sur la base de la minimisation des coûts de transactions. Ainsi certaines formes institutionnelles ne conviendront plus, car elles ne seront plus à même de favoriser le développement des entreprises : les modes de développement libéraux, extravertis où les institutions ont joué un rôle structurant (exemple de la Grande-Bretagne) ou bien les modes de développement où les institutions ont joué un rôle très interventionniste (développement autocentré par exemple).

D'un point de vue théorique, la question du rôle joué par les institutions soulève le débat entre développement endogène et développement exogène calqué sur la

dichotomie qui traverse les théories de la croissance économique. Il s'agit de se demander si les seuls mécanismes économiques permettent aux pays de se développer. Le développement peut-il s'opérer de lui-même par un processus d'accumulation autorégulé ? En cas de réponse positive, les institutions joueraient un rôle passif ou préalable ou d'encadrement du développement. A l'extrême, elles seraient déterminées par le développement lui-même qui mettrait à jour et renouvellerait les institutions qui lui seraient nécessaires. Deux options très différentes se retrouvent ici : celle de l'Ecole de la Régulation d'une part et d'autre part la perspective libérale du développement telle celle du consensus de Washington, des théories de la croissance endogène, de la théorie de la convergence de Solow et celle de la  $\beta$ -convergence.

L'entrée "rôle des institutions internationales" pouvait également être privilégiée. Après la seconde guerre mondiale, se sont constitués des institutions dont l'objectif était explicitement le développement. La Banque internationale pour la reconstruction et de développement (B.I.R.D.) ou Banque mondiale, a été fondée le 1er juillet 1944 par les accords de Bretton Woods, pour fournir une assistance financière à long terme et une aide au développement des pays à revenu intermédiaire et des pays pauvres. L'aide a été à la fois financière, pour le développement des infrastructures, mais a concerné de plus en plus l'éducation et la santé. A la fin des années 1990, un débat sur le rôle de l'institution s'est instauré à l'initiative de J. Stiglitz selon lequel, l'institution privilégiait beaucoup trop "l'économie de marché" (Consensus de Washington). Il conviendrait au contraire de ne pas dissocier les aspects structurels, humains, sociaux des données économiques, financières et des politiques économiques.

Une autre approche institutionnelle pouvait être privilégiée à propos des pays en développement. De nouvelles institutions ont émergé au sein des pays les plus développés proposant des solidarités à l'échelle internationale afin de promouvoir le développement. Ces organisations non gouvernementales [ONG] poursuivent des buts humanitaires sans référence à des intérêts nationaux. Ainsi en est-il des ONG luttant contre les problèmes de faim ou de pauvreté [ACF], ou de celles qui tentent d'améliorer la situation sanitaire [médecins sans frontières] ou l'éducation. Ces associations sans but lucratif mettent au service des pays les plus pauvres des moyens issus de la solidarité internationale. Elles peuvent constituer le vecteur d'un développement davantage en faveur des plus démunis.

Se pose la question de l'articulation de l'action de ces institutions relativement aux institutions et aux pouvoirs locaux. Fréquemment émerge la question de la corruption : l'action de ces institutions internationales étant détournée du développement par des intérêts privés s'abritant parfois derrière des institutions nationales. Se pose alors le problème du contrôle démocratique et de la gouvernance des institutions.

Les transformations institutionnelles sont nécessaires au développement, mais leurs modalités diffèrent selon les sociétés et selon les niveaux de développement. En tout état de cause un contrôle démocratique est toujours nécessaire pour contrôler leur évolution et éviter que le développement ne soit inéquitable.

Approches théoriques

Ronald Coase "The nature of the firm" [1937]

Daniel Cohen "La mondialisation et ses ennemis" [2004]  
 Hernando de Soto "Le mystère du capital" [2005]  
 Douglass North "Processus de développement économique" [2005]  
 Walt. W. Rostow "Les étapes de la croissance économique" [1960]  
 Amartya Sen "Choix collectif et bien-être social" [1970]  
 Joseph Stiglitz "La grande désillusion" [2002]  
 Oliver Williamson "Les institutions de l'économie" [1994]

### Barème

#### Notes de 0 à 07/20

*Réponse inadaptée parce que le candidat ne comprend pas l'idée d'institution, ou réponse confuse par défaut de problématique et/ou de plan clairs et rigoureux.*

- Non repérage du sujet avec énoncé de généralités et de connaissances nulles ou très faibles : de 0 à 3
- Défauts de forme : construction et orthographe défailtantes, écriture illisible, nombreuses ratures.
- Le candidat n'a pas pris en compte le terme "d'institution" ou l'a défini de manière confuse et inadaptée.
- Confond narration et analyse : raconte histoire du développement ou limite le sens du terme institution, par exemple à la dimension "institutions internationales".
- Focalisation sur la période contemporaine.
- Incapacité à proposer une problématique ou à se positionner relativement au sujet, absence de plan.

#### Notes de 8 à 13/20

*Réponse bien centrée sur les institutions et le développement mais incomplète : Privilégie un aspect, par exemple, l'aspect dimension politique (démocratie), ou oublie d'une dimension importante du sujet ou tendance à proposer une réponse plutôt narrative.*

- Forme respectée (Introduction, 2 ou 3 parties bien identifiées, conclusion).
- Le candidat définit la notion d'institution et précise son rôle dans le développement. L'approche est restreinte.
- Différentes situations de développement plus ou moins réussies sont évoquées, mais de façon relativement imprécise.
- Approche théorique sommaire,
- Ne considère qu'une période de l'histoire économique.

#### Notes au-delà de 14/20

*Réponse adaptée, claire, où la réflexion est approfondie et synthétique.*

- Le candidat prend bien en compte institutions et développement, établit des distinctions entre les stratégies et illustre par des exemples dans une

perspective historique longue. L'analyse concerne à la fois les pays développés et les PED.

- La problématique est claire et l'argumentaire démonstratif, distinguant les aspects internes aux pays de la dimension internationale.
- Inclut une étude des conditions d'un rôle positif des institutions sur le développement. Propose une analyse très claire et globale où les exemples historiques sont bien choisis et précis.

### APPRECIATIONS DES CORRECTEURS CONCERNANT LE SUJET 2

Globalement ce sujet s'est avéré plus discriminant que le premier. En effet, les candidats qui l'ont sélectionné, ont fait un choix dicté par leurs connaissances. Le sujet paraissait plus technique que l'autre. Cela a pu se traduire par une proportion importante de bonnes, voire d'excellentes copies, voisinant avec beaucoup de copies médiocres.

Bien entendu, les correcteurs ont signalé des erreurs courantes : confusion entre dépréciation/appréciation et dévaluation/réévaluation, compétitivité/attractivité, concurrence et compétition. Parfois les explications sur les régimes de change ont été extrêmement confuses.

Faute d'une réflexion suffisante sur le libellé, le cadrage du sujet a manqué trop souvent de rigueur et d'abord de contenu. Beaucoup de candidats ont eu du mal à saisir ce que pouvait être la concurrence monétaire : s'agit-il de faire en sorte que la monnaie nationale soit plus recherchée que les autres devises ? S'agit-il d'obtenir, grâce au taux de change, une meilleure compétitivité prix ? Ou bien faut-il associer les deux questions ? Il était nécessaire, pour bien cerner le sujet, de rattacher cette notion à d'autres facteurs qui lui sont liés : taux de change et politique de taux de change, politiques monétaires... et d'inscrire l'idée de concurrence monétaire dans le champ des SMI.

Les définitions de "compétitivité des nations" ont été extrêmement variables et incomplètes. Parfois, la notion de compétitivité a été limitée à la compétitivité-prix. Le concept "compétitivité des nations" n'a quasiment jamais été discuté. Par exemple, très peu de copies se sont appuyées sur les analyses de P. Krugman.

Globalement, beaucoup trop de candidats se sont concentrés sur la seule période postérieure à 1945, alors qu'une vision bien plus large s'imposait englobant en particulier une réflexion sur la livre sterling au XIXe siècle et sur la guerre monétaire des années 30. Certains candidats ont eu une approche très narrative du sujet et l'ont périodisé en fonction de la succession des systèmes monétaires.

Pour ce qui relève de l'analyse économique, la plupart des candidats a su faire référence au théorème de Marshall-Lerner-Robinson et expliquer la courbe en J, ou se servir des enseignements de M. Friedman ou de R. Mundell. Cependant, certains correcteurs déplorent que les mécanismes n'aient pas toujours été bien maîtrisés.

La notion de concurrence monétaire a été appréhendée à travers l'opposition monnaie forte/monnaie faible mais cette opposition a été souvent posée de façon peu

rigoureuse (sans référence à la parité des pouvoirs d'achat par exemple). Les plans qui ont opposé la domination de la livre à celle du dollar ont été difficilement gérés, tout comme les plans opposant le système de Bretton Woods au système actuel parce que la notion de compétitivité a été abordée de façon trop lointaine.

Les meilleures copies ont eu à la fois une approche analytique (explication des mécanismes de la dévaluation / réévaluation sur la compétitivité prix et la compétitivité hors prix) et dynamique. La référence à la théorie des jeux s'est avérée être pertinente pour monter l'avènement de scénarios coopératifs que ce soit à travers les crises financières (règles d'un système monétaire, monnaie unique) ou sous l'influence de certaines approches théoriques (thèses monétaristes ou de la NEC). Certaines copies ont opposé de façon pertinente les pays développés et les pays en développement : la globalisation financière peut renforcer la compétitivité hors-prix dans les pays développés mais la concurrence monétaire peut aussi se déplacer vers la concurrence fiscale. Dans les pays en développement, l'insertion dans l'économie mondiale peut s'accompagner d'une stratégie de concurrence monétaire, mais avec un accès inégal pour ces pays. De bonnes et très bonnes copies se sont intéressées au possible statut international de telle ou telle monnaie et aux effets de domination qui s'ensuivent avec mobilisation de connaissances sur l'histoire monétaire internationale.

Il faut sans doute redire, une fois encore, aux candidats les plus sérieux que l'accumulation de références théoriques peut s'avérer contreproductive quand elles sont seulement là pour "faire sérieux" sans qu'elles soient judicieusement choisies, convenablement explicitées, et fermement reliées à un vrai raisonnement.

### ANALYSE DU SUJET 2 ET BAREME

#### Présentation du sujet

Ce sujet met en relation la concurrence monétaire et les différents types de compétitivité, son énoncé "et" implique la mise en valeur des interrelations.

Ici encore, la définition des termes était essentielle :

L'idée de "concurrence monétaire" est relative à la compétition qui s'exerce par la monnaie entre pays, sur les marchés des biens, services et capitaux et donc par les politiques de change et les politiques monétaires. Cette concurrence s'exerce entre les monnaies nationales pour imposer un ordre plus favorable à leurs intérêts. Ainsi en est-il des manipulations de taux d'intérêt par la Banque d'Angleterre pour imposer la £ comme monnaie de référence relativement à l'or au XIX<sup>e</sup> siècle, de la guerre des monnaies durant les années 30 opposant le dollar à la £ et aux monnaies continentales. Mais, il s'agit également, pour une nation, d'imposer sa monnaie comme monnaie de référence, c'est-à-dire en tant qu'unité de compte, un instrument de paiement et de réserve au niveau international. Si théoriquement "toutes les monnaies se valent" (Milton Friedman), on constate qu'au-delà de l'aura politique que confère le fait pour un pays d'avoir une monnaie internationale, cela lui procure des avantages.

A la fin du XX<sup>e</sup> siècle, il est possible d'opposer des stratégies de "monnaie forte" visant à renforcer le taux de change vis-à-vis des autres devises (Dollar au début des

années 1980, Deutschemark, Euro) et des stratégies de "monnaie faible" (Yen, Yuan, pays asiatiques NPI). Cette concurrence au niveau du taux de change est actionnée par les politiques monétaires nationales ou le contrôle du taux de change.

La compétitivité des nations : Désigne la capacité d'une nation à s'imposer, par l'intermédiaire de ses entreprises, sur le marché [maintien et/ou croissance des parts de marché] et à vendre des quantités croissantes de biens et services. La compétitivité dépend des coûts de production (consommations intermédiaires, coûts salariaux, fiscalité), de la productivité, mais également d'une dimension hors coût (qualité et caractère innovant des produits, garanties et sérieux du suivi des ventes, confiance dans le fournisseur). Cette compétitivité est dépendante d'une localisation, dans la mesure où certaines régions sont susceptibles d'attirer davantage d'implantations productives en raison de leur dotation en facteurs (matériel industriel, main d'œuvre bon marché ou au contraire très qualifiée).

Cette notion peut être relativisée, en employant la critique de Paul Krugman (Competitiveness a dangerous obsession) : les nations ne sont pas des entreprises. Il faut tenir compte également de la dimension des pays et de leur dépendance aux échanges extérieurs. Ce qui compte pour l'élévation du niveau de vie est la croissance de la productivité au sein du pays et dans une moindre mesure sa relation au reste du monde.

Le sujet propose de réfléchir à l'interaction entre les deux termes sur une période suffisamment longue. La qualité du candidat se mesurera à sa capacité à articuler un raisonnement sur les relations entre les concepts.

Une première relation peut-être identifiée consistant à compenser une compétitivité-prix défaillante par une dépréciation de la monnaie vis-à-vis des autres (dépréciation de la £ durant les années 30, dévaluation de la livre en 1967, monnaies faibles européennes dans les années 1960 : lire, franc). La politique monétaire est laxiste, conduisant à l'inflation et à la faiblesse des taux d'intérêts réels. Cette stratégie peut conduire à un affaiblissement de la base industrielle, à une spécialisation dans des productions à faible valeur ajoutée et à une mauvaise réputation de la monnaie. Une monnaie faible se caractérise par un taux de change inférieur à la parité de pouvoir d'achat et/ou par une tendance à la dépréciation, les produits nationaux sont alors compétitifs et l'on peut-être en présence d'un "dumping monétaire" ; l'absence de compétitivité structurelle implique la recherche d'une compétitivité prix, un taux de change sous-évalué peut rendre les produits nationaux plus compétitifs et, en cas de non maîtrise des coûts et de l'inflation, une dévaluation ou une dépréciation de la monnaie (en changes flottants) peut rétablir la compétitivité prix. Mais une monnaie sous-évaluée ou se dépréciant engendre des effets pervers et une politique de monnaie faible ne procure des avantages qu'à certaines conditions formalisées par Marshall-Lerner-Robinson dans leur théorème des élasticités critiques.

A cette stratégie peut être opposée celle de la monnaie forte, s'appuyant sur la désinflation compétitive et la compétitivité hors-prix. La politique monétaire est rigoureuse, conduisant à des taux d'intérêt réels positifs. La compétitivité s'appuie sur

une spécialisation industrielle reposant sur des produits innovants, une forte qualification de la main d'œuvre et une excellence du suivi des produits. Une monnaie forte implique une bonne compétitivité structurelle, ce qui n'exclut d'ailleurs pas d'avoir une compétitivité prix, si un pays maîtrise bien l'évolution de ses coûts et de son inflation, grâce à une bonne productivité. La compétitivité hors-coût compense largement le niveau des prix comparativement plus élevé (l'Allemagne ou le Japon depuis les années 1960 sont assez représentatifs de cette stratégie).

Cette stratégie concerne tant les produits que les services et un pays peut être attractif pour les capitaux par la qualité de ses services financiers, la rentabilité et la liquidité des placements qu'il offre et la force de sa monnaie. Ainsi un pays peut gagner à voir sa monnaie devenir internationale : il attire des capitaux ce qui favorise le développement de son système et de ses marchés financiers et procure de nombreux revenus. Avoir une monnaie forte augmente le pouvoir d'achat externe et améliore donc les termes de l'échange, favorise les opérations financières et peut constituer un atout. Une concurrence peut donc apparaître entre pays pour avoir une monnaie attractive, une monnaie qui sert d'instrument de réserve et qui attire l'épargne mondiale. La concurrence que se font Londres, New York et même Paris dans les années vingt peut illustrer cela. Toutefois la force d'une monnaie ne se décrète pas et une politique de change de monnaie forte peut, en l'absence de compétitivité, conduire au cercle vicieux de la fausse monnaie forte comme le montre la politique du franc fort des années 1930 ou la politique de stop and go du Royaume Uni des années 1950-1960.

Un autre point de faiblesse de cette stratégie est la rigueur sur les coûts et particulièrement les rémunérations conduisant à une croissance de la demande intérieure plus modeste et à une dépendance croissante de la demande mondiale et du positionnement à la frontière technologique. Cela rejoint la critique de Krugman consistant à dire que la recherche de compétitivité n'élève pas forcément le niveau de vie des populations du pays qui la pratique.

Le choix de la politique de change se pose pour chaque pays puisqu'en se développant, un pays transforme sa compétitivité, ses avantages comparatifs se modifient :

Ainsi les pays en phase de démarrage économique ou de rattrapage ont généralement une monnaie sous-évaluée ; la sous-évaluation du yen, du franc ou même du mark après la seconde guerre mondiale permet à ces pays d'être compétitifs et de gagner des parts de marchés, ils ont besoin d'une compétitivité prix car ils ont encore un retard technologique important. Il en va de même des pays asiatiques et notamment de la Chine qui sous-évalue volontairement le yuan ; la crise de 1997 a conduit nombre de pays asiatiques à établir un crawling peg, pour arriver à maintenir leur compétitivité prix en cas de remontée du dollar.

Les pays en phase de maturité ont généralement une compétitivité structurelle ce qui leur permet d'avoir une monnaie forte, le mark par exemple va devenir peu à peu une monnaie forte grâce à la qualité de ses produits et de ses excédents et il bénéficie même souvent d'une compétitivité prix du fait d'une bonne maîtrise de l'inflation.

La politique de change, associée à une politique monétaire adaptée, permet aux nations de surmonter leurs difficultés d'intégration sur les marchés mondiaux.

Ainsi, lorsqu'un pays voit ses avantages comparatifs évoluer de façon défavorable, par exemple du fait d'un décrochage de la frontière technologique, une monnaie forte peut devenir un handicap : dès le 20<sup>ème</sup> siècle, la perte de l'avance industrielle par le Royaume Uni va remettre en cause la compétitivité hors-prix de l'industrie britannique et la £ forte va représenter un handicap pour ce pays. Durant la crise des années 1930, les Anglais vont choisir de laisser flotter leur monnaie à la baisse et l'on va assister à une véritable "guerre des monnaies" après l'abandon de l'orthodoxie imposée par l'étalon-or.

Les Etats-Unis, dans les années 1970 vont laisser flotter leur monnaie et le monde va subir les aléas de la politique monétaire américaine, les périodes de crise pour l'économie américaine coïncidant avec baisse du dollar, un "dollar de combat" ; est-il utile de rappeler les pressions américaines pour faire augmenter la valeur du yuan, les interventions répétées de la Banque du Japon pour freiner la hausse du yen et les situations et les réactions contrastées au sein de l'Europe face à la montée de l'euro.

Le sujet devait donc être à la fois traité dans une perspective longue et aussi replacé dans le contexte actuel. Il concerne le monde dans son ensemble dans le cadre du système monétaire international et de l'organisation des échanges mondiaux. Aux Etats-Unis de nombreuses voix réclament le retour à un protectionnisme musclé face au dumping chinois. Le développement d'un SMI polycentrique où apparaîtrait un ou des concurrents sérieux du dollar comme monnaie de réserve et de placement ne risque-t-il pas d'engendrer des désordres analogues à ceux des années 20 ? Ne faudrait-il pas développer des stratégies coopératives par exemple fondées sur l'application de la théorie des zones cibles et établir des taux de change d'équilibre fondamental ?

Les étudiants ont pu mobiliser de nombreuses connaissances historiques et théoriques tant dans le domaine du développement, de la croissance, que des échanges mondiaux, des systèmes monétaires internationaux et des politiques économiques.

Ouvrages sur le système monétaire international :

Le système monétaire international, M. Lelart, coll. Repères, La découverte 2007.  
Le système financier et monétaire international, J.P Faugère, C. Voisin, coll. Circa A. Colin 2005.  
Finance internationale, H. Bourguinat, coll. Thémis, PUF 1999.

Approches théoriques :

Théorie des avantages comparatifs (Ricardo, HOS).  
Théorème des élasticités critiques de Marshall [1923] Lerner [1944] Robinson [1937]  
Paul Krugman, Competitiveness a dangerous obsession, Foreign affairs 1994.

## Barème

### Notes de 0 à 07/20 :

*Réponse inadaptée parce que le candidat ne comprend pas l'idée de compétitivité ou de concurrence monétaire, ou réponse confuse par défaut de problématique et/ou de plan clairs et rigoureux. Manque de connaissances.*

- Non repérage du sujet avec énoncé de généralités et de connaissances nulles ou très faibles : de 0 à 3
- Défauts de forme : construction et orthographe défailtantes, écriture illisible, multiplication des ratures.
- Le candidat n'a pas pris en compte le terme "concurrence monétaire" ou l'a défini de manière embrouillée pour l'oublier ensuite.
- Confond narration et analyse : raconte histoire du système monétaire international ou les difficultés d'être compétitif dans la mondialisation sans réflexion plus globale.
- Focalisation sur la période contemporaine (euro/dollar/yuan).
- Incapacité à proposer une problématique ou à se positionner relativement au sujet.

### Notes de 8 à 13/20 :

*Réponse bien centrée sur la compétitivité et les taux de change mais incomplète : Focalisation sur le monde depuis les années 1980, ou oubli d'un aspect du sujet ou tendance à proposer une réponse plutôt narrative.*

- Forme respectée (Introduction, 2 ou 3 parties bien identifiées, conclusion).
- Le candidat définit la notion de compétitivité et oppose différentes situations de change.
- Connaissances plus touffues et diversifiées, exemples fournis et pertinents, mais non développés et peu expliqués. Des références théoriques plus ou moins précises et maîtrisées sommairement.

### Notes au-delà de 14/20 :

*Réponse adaptée, claire, où la réflexion est approfondie et synthétique.*

- Le candidat prend bien en compte compétitivité et situations de change, établit des distinctions entre les stratégies et les illustre par des exemples dans une perspective historique longue.
- Argumentaire démonstratif, répondant à une problématisation du sujet.
- La démonstration est rigoureuse. Les approches théoriques sont riches et bien maîtrisées.
- Propose une analyse très claire et globale où les exemples historiques sont bien choisis et précis.